

Programme de
renforcement des capacités
SWIM-SM
Espagne
10-12 juin 2013

**ATELIER DE FORMATION ET VOYAGE D'ÉTUDE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES CHERCHEURS ET DES
SPÉCIALISTES EN VUE DE L'APPLICATION DE LA LEGISLATION
SUR L'EAU ET SUR L'ENVIRONNEMENT**

N. Van Cauwenbergh, Unesco-IHE



Gestion Intégrée Durable de l'Eau – Mécanisme de soutien
Projet financé par l'Union Européenne

UNESCO-IHE
Institute for Water Education



Introduction au programme espagnol

PARTIE 1 – Brève introduction sur la gouvernance de l'eau en Espagne

PARTIE 2 – Visites de terrain et objectifs



Partie
I :
LA GOUVERNANCE DE L'EAU EN
ESPAGNE

*Par Cristina Danes, 2012, Députée de l'eau, directrice du directorat
général
du ministère espagnol de l'environnement, de l'alimentation et de
l'agriculture
et Nora Van Cauwenbergh, 2012*



Constitution de 1978:

- Création de l'organisation régionale espagnole actuelle: 17 régions et 2 villes autonomes avec des compétences sur les questions de l'eau
- Établir les travaux publics d'intérêt général
- Établir les propriétés publiques des ressources en eau

Statuts de l'autonomie:

- Compétences en agriculture, aménagement du territoire, environnement....
- Quelques régions ont des compétences en étude de l'eau

Législation locale :

- Responsable de l'approvisionnement en eau, des systèmes d'assainissement et du traitement des eaux usées





Loi sur l'eau de 1985 :

- Réglementation de la propriété publique sur les ressources en eau
- Réglementation sur l'administration publique sur l'eau et l'aménagement de l'eau
Planification

Loi sur l'eau de 2001 :

- Basée sur la loi sur l'eau de 1985 et visant à transposer la législation européenne sur l'eau (directive cadre sur l'eau)

Un nouveau modèle de l'eau

- L'introduction de la directive cadre coïncide avec un nouveau modèle
- A la base, 3 courants:
 - Courant 1 Panoramas aquatiques : augmenter la sensibilisation et l'intérêt de l'eau en tant qu'élément clé dans le paysage, et une compréhension accrue de l'eau en tant qu'élément fondamental dans le maintien d'un écosystème sain
 - Courant 2 L'eau en tant que bien économique L'ancien modèle hydraulique a cru en l'intervention de l'état grâce à des subventions pour les secteurs privilégiés comme l'irrigation, l'agriculture et l'hydroélectricité qui contrastent vivement avec le discours néolibéral sur les manquements de l'État
 - Courant 3 La croissance de la démocratie en Espagne, à savoir l'évolution et la reconnaissance des régionalistes et nationalistes ont été médiatisés à travers, l'eau, le territoire et l'identité

Changement de stratégies et institutions

- Changements internes + directive cadre européenne
 - Utilisation environnementale et bon état des agences de l'eau
 - Participation publique (article 14)
 - Principe de recouvrement des coûts
- Changements dans les processus de planification
- Institutions changeantes et tâches
 - Le Conseil de l'eau intègre différentes voix
 - Organisation de « Jornadas de participacion » - Différentes publications et campagnes de sensibilisation
 - Évaluation de l'impact environnemental, analyse économique, plans d'action

Changements dans le processus d'aménagement (1/2)

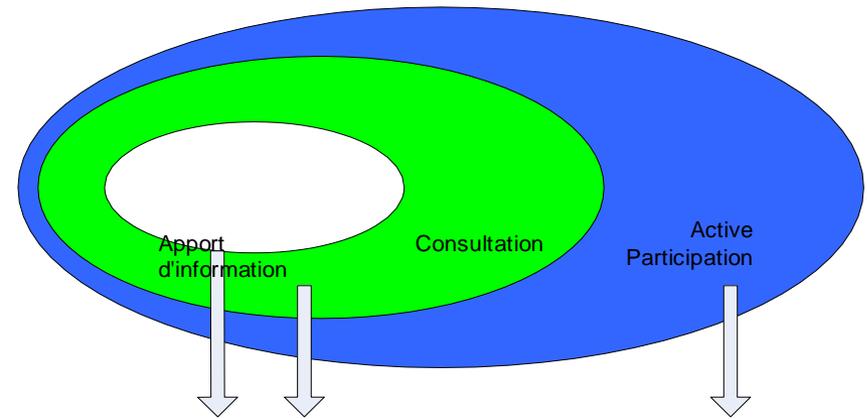
- Le territoire inclue désormais les eaux côtières et de transition (qui relevait auparavant du ministère national des « Costas » côtes)
- Un contenu des plans plus large, comprenant :
 - éco-régions, types et conditions de référence
 - Pressions et incidences sur l'homme
 - Flux environnementaux
 - Réserves fluviales naturelles
 - Système d'exploitation unique
 - Zones protégées
 - Réseaux de contrôle
 - Objectifs environnementaux

Changements dans le processus d'aménagement (2/2)

- Un contenu des plans plus large, comprenant (suite):
 - Analyse économique
 - Plans d'action
 - Des plans et programmes détaillés pour les sous-bassins
 - Campagnes d'information du public
 - Désignation des autorités compétentes
 - Points de contact et procédures pour la consultation publique
 - Plans d'urgence en cas de sécheresse
 - Plans de protection contre les inondations
 - Résumé des plans détaillés des administrations compétentes
- Résultats:
 - Une intégration effective de la zone marine et terrestre dans le bassin
 - Des administrations compétentes élaborant les plans d'action
 - Évaluation stratégique de l'environnement
 - Participation du public

Participation du public

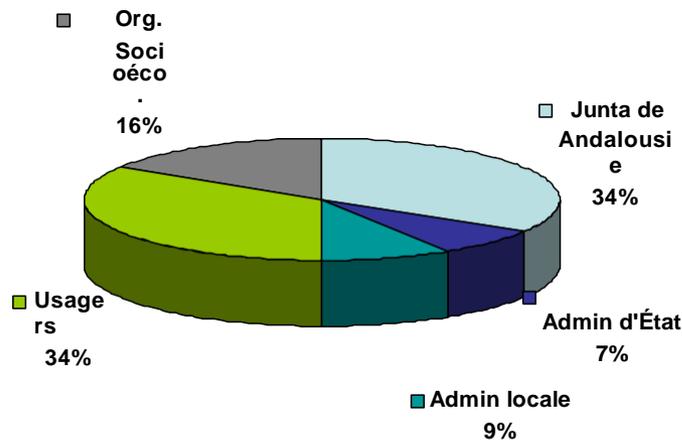
- La participation du public dans le processus de planification vise à aider l'administration à créer un plan de gestion du bassin permettant de se conformer avec les objectifs de la directive cadre
- Participation du public au processus de planification selon le gouvernement espagnol



ASSURÉ ENCOURAGÉE

Conseil de l'eau comprenant des usages sans consommation

Membres des commissions de l'eau



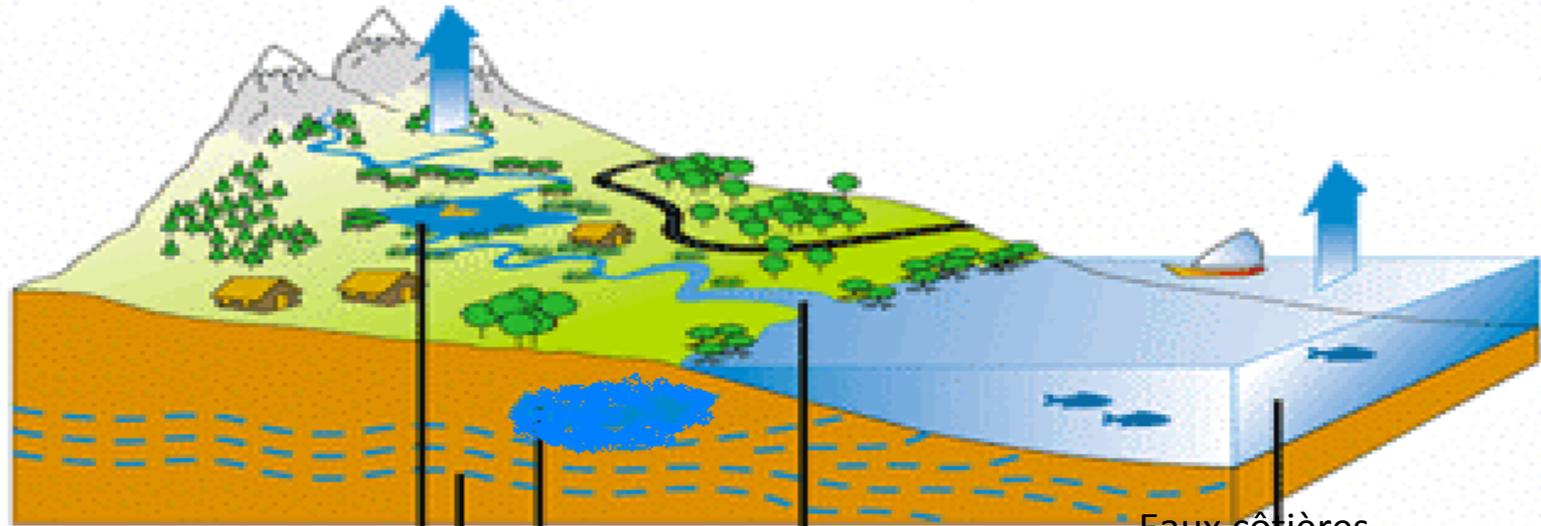
- Usagers
 - Agricole
 - Urbain
 - **Autres usages**
 - Associations d'irrigation et agriculteurs
 - Organisation d'alimentation urbaine
 - Associations de consommateurs
- Représentants d'intérêts socioéconomiques
 - Syndicats
 - Entreprises
 - **Organisations de voisinage**
 - **Écologiste**

Universités





Bassin fluvial vs secteur de BF



Lacs

Eaux souterraines

Eaux de transition

Eaux côtières

Rivières

Bassin fluvial

Secteur de bassin fluvial

Niveau de management traditionnel espagnol

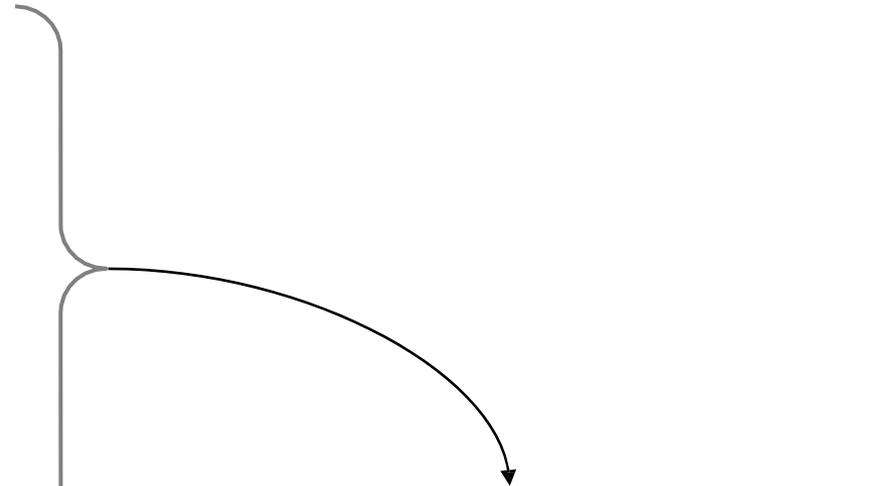
Nouveau niveau de management dû à la directive cadre



Concepts de base :

- Bassin fluvial en tant qu'unité de gestion
- Gestion décentralisée
- Couvre toutes les questions concernant l'eau
- Respecte le cycle hydrologique
- Compatible avec l'aménagement

du territoire et les questions environnementales



Les régions ne peuvent gérer les questions de l'eau que lorsque le bassin fluvial est entièrement sur leurs terres

Sinon les compétences de l'eau seront prises en charge par l'État





	Inter-régional		Intra-régional	
	Géré par l'administration		Géré par l'administration régionale	
National	<ul style="list-style-type: none"> - Júcar - Cantábrico occidental - Segura - Guadalquivir 		<ul style="list-style-type: none"> - El Hierro - La Palma - La Gomera - Tenerife - Gran Canaria - Fuerteventura - Lanzarote 	
International	<ul style="list-style-type: none"> - Ebro - Miño-Sil - Tajo 	<ul style="list-style-type: none"> - Duero - Guadiana 	<ul style="list-style-type: none"> - Cuenca fluvial de Cataluña - Ceuta - Melilla 	

Classification selon le dirigeant:

9 bassins fluviaux gérés par l'État → inter-régional

16 bassins fluviaux gérés par les régions → intra-régional

Classification selon le caractère international/national:

8 Bassins fluviaux internationaux

17 Bassins fluviaux nationaux



Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'environnement

Secrétaire d'État à
l'environnement

Conseil national de l'eau

Directorat de l'eau

Compétences sur:

- élaboration, suivi et révision du plan de gestion nationale de l'eau
- révision des plans de gestion des bassins fluviaux
- coordination des plans régionaux ou de secteur affectant la planification de l'eau
- coordination des plans d'urgence en cas de sécheresse ou d'inondations
- élaboration des rapports concernant la qualité de l'eau et la situation hydrologique
- enquête, suivi et contrôle de la qualité de l'eau
- représentation internationale

Coordination des autorités inter régionales des autorités des bassins fluviaux

Sociétés d'État

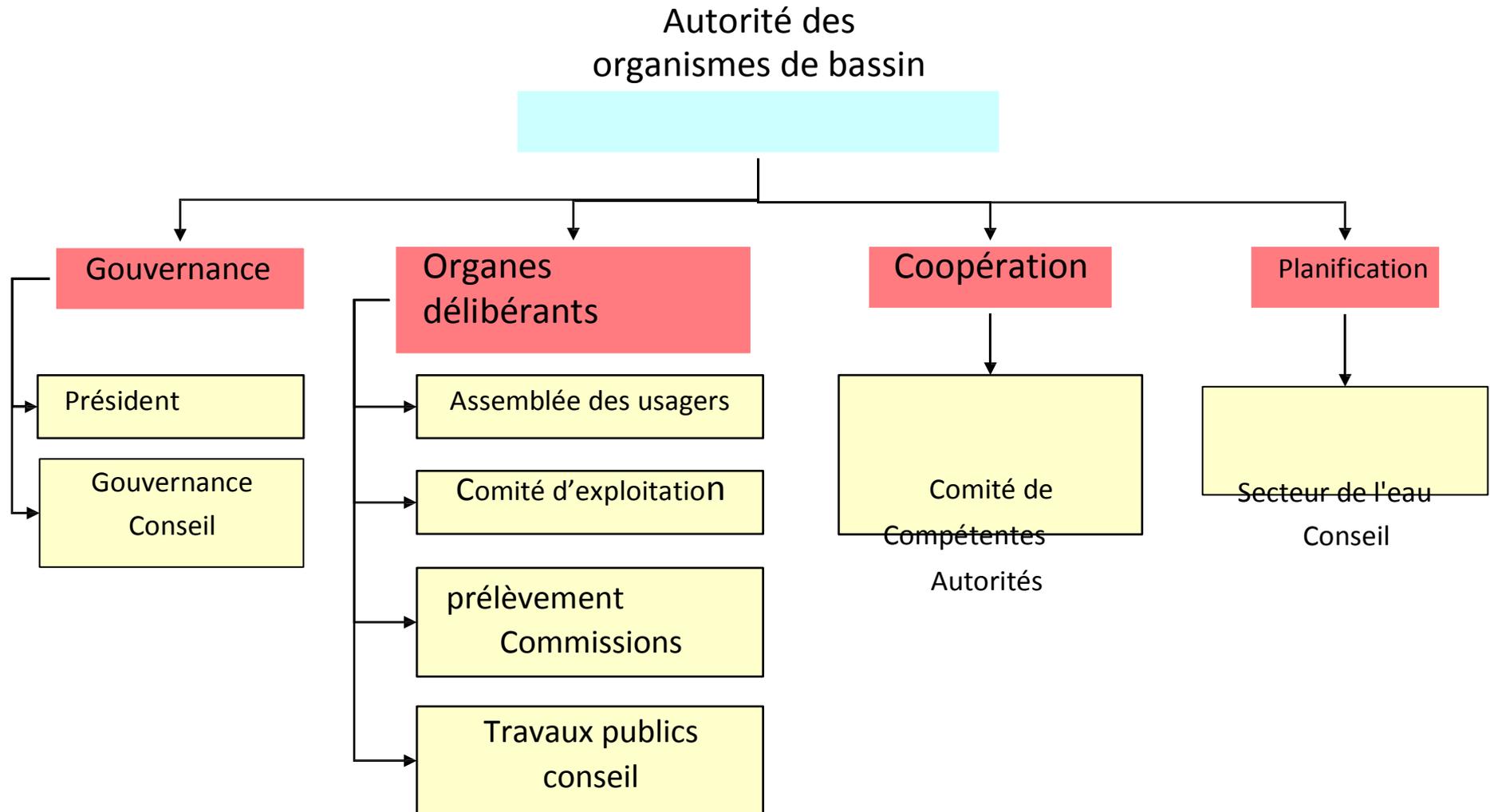


Chaque bassin fluvial, selon l'État, dispose d'une autorité **de bassin fluvial** **River Basin Authority** responsable de :

- Préparation, suivi et révision des plans de gestion des bassins fluviaux
- Contrôle et gestion des ressources de l'eau de propriété publique
- Contrôle et gestion d'exploitations d'intérêt général ou qui concerne plus d'une région
- Élaboration, exploitation et maintien des travaux publics d'intérêt général
- Tout autre engagement suite à des accords avec les régions, les gouvernements locaux et les entités publiques ou privées ou avec des particuliers.



Embalse del Cenajo, Cuenca del Segura





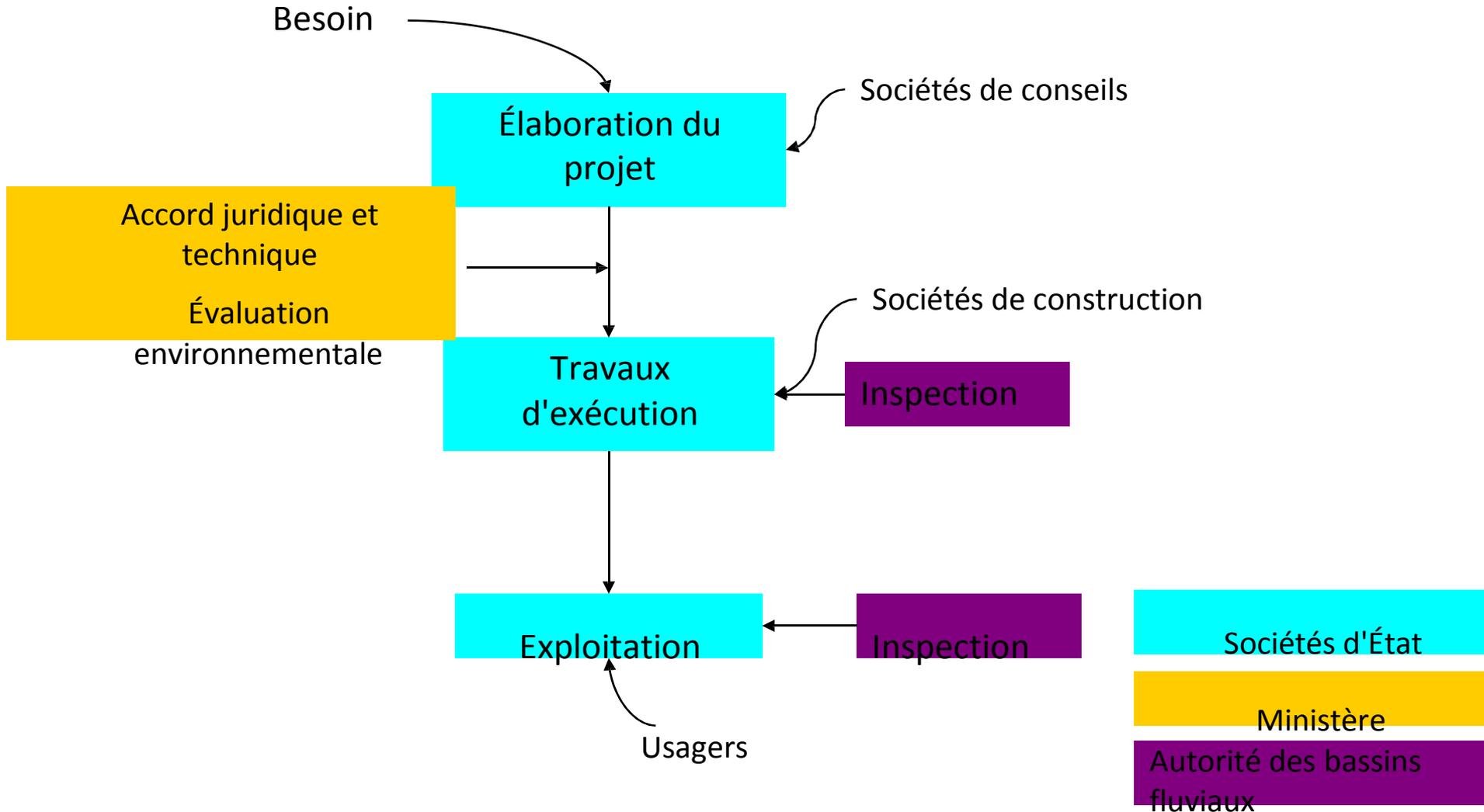
Principaux points sur les sociétés d'État :

- créées en 1998
- 100% propriété publique
- Réalisation des travaux publics commandés par le ministère
- accords avec les usagers, afin de partager les coûts
- souplesse (procédure d'admission des travailleurs)
- besoin d'observer les principes de publicité et de libre concurrence





Liste des opérations





L'eau est un bien public: personne ne peut en faire un usage privé sans concessions

Hiérarchie des usages de l'eau :

1. Approvisionnement en eau
2. Irrigation
3. Production d'énergie
4. Usages industriels
5. Aquaculture
6. Usages de plaisance
7. Voile et transport sur l'eau
8. Autres utilisations

Cet ordre peut être modifié par le plan de gestion du bassin fluvial, mais toujours en respectant le numéro 1 : l'alimentation en eau.





Cession entre utilisateurs particuliers:

- Cession temporaire des droits d'usage entre les usagers qui disposent déjà de ces droits
- La cession doit respecter la hiérarchie des usages de l'eau (usage égal ou supérieur)
- Seul le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement peut approuver une modification dans la hiérarchie
- Accord d'échange économique

Centres de commerce de l'eau :

- Cession temporaire ou permanente des droits d'usage à l'autorité du bassin fluvial
- L'autorité des bassins fluviaux fait des offres publiques à des prix concrets
- Seulement dans des situations exceptionnelles (par ex. : sécheresse, aquifères surexploités)
- L'autorité du bassin fluvial peut décider quoi faire avec les droits acquis (pas d'obligation de les céder à nouveau)



8 Bassins fluviaux internationaux

- 2 partagés avec le Maroc

→ Pas d'accord

- 2 partagés avec la France

→ Accords de Toulouse (2006)

- 4 partagés avec le Portugal

→ Accords d'Albufeira (2000)



Bassins fluviaux
internationaux

Objectifs :

- Atteindre l'intégrité des bassins fluviaux partagés (comprenant les eaux de surface et les eaux souterraines, ainsi que les écosystèmes)
- Encourager une utilisation de l'eau durable, comprenant la protection de la qualité de l'eau.
- Améliorer la coordination juridique entre les bassins transfrontaliers



Idées d'opération de base:

- Échange d'information systématique et régulier
- Questions par des organismes spécifiques
- Adoption de mesures pour faciliter l'homologation de systèmes administratifs et juridiques des deux pays
- Mise en place d'un régime de débits
 - Engagement sur un flux hebdomadaire, quadrimestriel et annuel selon les précipitations
 - Exceptions lors de situations extrêmes (sécheresse et inondations)

PARTIE
II
VISITES DE TERRAIN ET
OBJECTIFS

Objectifs généraux

- Après avoir participé à l'atelier et aux voyages d'étude aux Pays-Bas et en Espagne, les participants seront capables de :
- Comparer les connaissances concernant les méthodes et pratiques d'inspection, de contrôle, de mesure, d'enregistrement et de rapport dans la GIRE, aux Pays-Bas et en Espagne.
- identifier les capacités techniques et administratives nécessaires pour l'inspection, le contrôle, de mesures, d'enregistrement et de rapport liées aux accusations de non conformité et d'application des législations de l'eau et de l'environnement (point 1).
- Distinguer les types et niveaux d'inspection et d'autorité devant être fournis aux inspecteurs par les autorités de régulation de l'eau et de l'environnement (point 2).
- Définir les qualifications, formation, expérience et compétence des inspecteurs, opérateurs de terrain et de laboratoire et procureurs pour s'assurer de la conformité et de l'application des législations de l'eau et de l'environnement (point 3).
- Analyser la structure et les mécanismes du maintien d'une chaîne de conservation dans des systèmes de surveillance de l'eau et de l'environnement et laboratoires accrédités (point 4).
- planifier une documentation sur tous les aspects liés aux méthodes de contrôle, d'inspection, d'échantillonnage, d'analyses et de rapport (point 5).
- prendre en considération l'auto-contrôle, l'auto-sauvegarde des données et l'auto-rapport dans la gestion des ressources en eaux et de la protection environnementale (point 6).



Madrid - RBO Tajo + field visit

Daimiel - RBO Guadiana + field visit

Sevilla - Intro + New Water Culture Foundation

© 2013 Cnes/Spot Image
Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Map Data © 2013 AND

Google earth

1er jour – Observation de la mise en œuvre de la DCE en Espagne



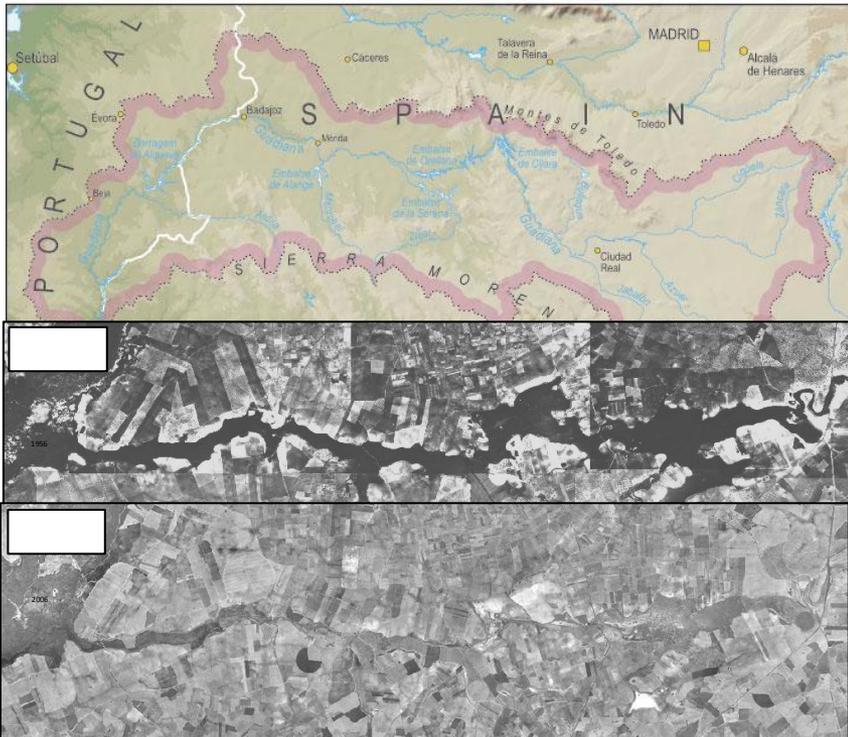
- Analyse des enjeux pour les institutions et les procédures administratives
- Prof. Abel La Calle
- Fondation pour une nouvelle culture de l'eau

- Histoire de la législation de l'eau, moments clé et implications pour mise en œuvre

- Cas de non conformité à la législation sur l'eau en Espagne

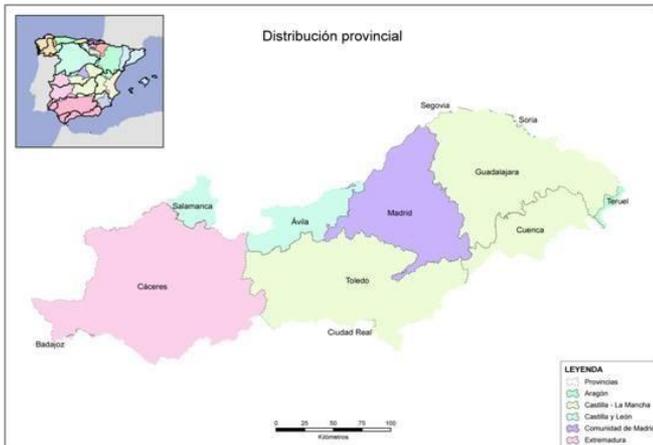
- Discussion

2ème jour – Utilisation de la télédétection comme soutien pour l'application de la législation de l'eau et implication des communautés d'utilisateurs



- Cas de surexploitation des eaux souterraines
- Dr. Manuel Bea expert en télédétection pour le contrôle de l'extraction de l'eau
- Introduction aux problématiques des bassins
- Visites de terrain
- Présentation des aspects techniques de télédétection et ses utilisations dans les procédures administratives et judiciaires
- Visite dans les organismes de bassins fluviaux
- Débat et tables rondes avec les chercheurs (RBO) et irrigateurs

3ème jour – Fonctionnement du commissariat de l'eau de l'organisme des bassins fluviaux



- Cadre légal pour la surveillance et le contrôle
- Présentation des réseaux de contrôle de la qualité de l'eau (concentration sur l'alimentation urbaine et la pollution industrielle) et discussion sur les procédures et compétences nécessaires pour une bonne qualité de contrôle et d'application.
- Présentation d'un cas d'infraction : procédure de contrôle au tribunal
- Visite au laboratoire de la salle de systèmes automatiques d'information hydrauliques (SAIH) et discussion sur les relations RBO avec les usagers et autres parties prenantes
- Visite de terrain à la station de contrôle SAICA